

Bonne pêche !

écolo-guide du marin-pêcheur

3 **ROBIN DES MERS**

4 **LA MER NOURRICE**

6 **DE ZONES HUMIDES EN MARAIS NOIRS**

13 **QUESTIONS DE FOND**

14 **LE BAL DES DRAGUEUSES**

18 **PCB, PLUS CRUEL QUE LES HARPONS !**

20 **UNE MER EN PLASTOC ET UNE MORT EN PLASTIC**

22 **LES POISSONS ONT LE MAL DE MER**

27 **UN FÛT À LA MER !**

29 **SACRÉ SAUMON**

31 **L'EMPOISONNEMENT DES EAUX USÉES**

32 **PÊCHE ET NUCLÉAIRE**

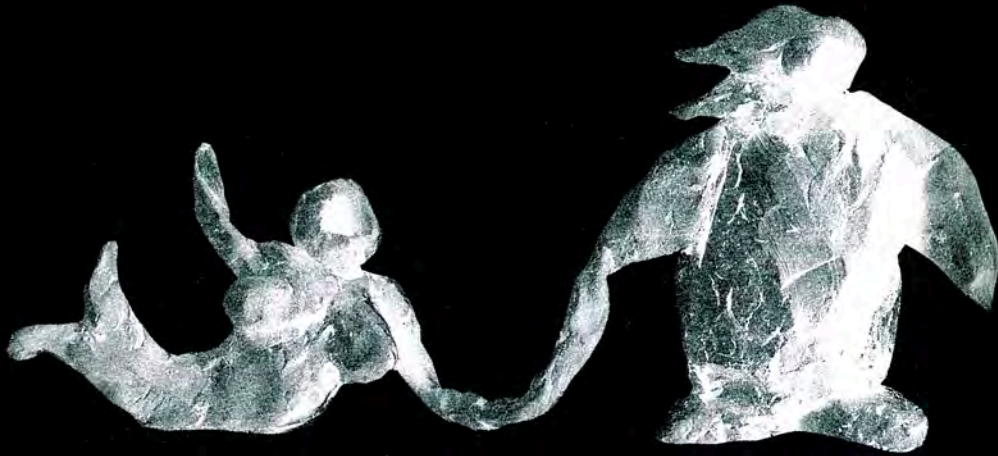
35 **DU POISSON POUR DEMAIN**

37 **LE CHEVAL DES MERS**

39 **A LA BONNE RENOMMÉE DES PÊCHEURS !**

41 **BONNE LECTURE !**

42 **CONTACTS**



“Les pêcheurs ne sont pas plus heureux que les fermiers. Il leur arrive constamment des choses affreuses : ils perdent leurs filets ; les poissons sont déchainés ; des otaries se prennent dans les filets qu’elles déchirent pour en sortir ; ils attrapent des souches ; il n’y a pas de poisson et le prix est élevé ; il y a trop de poisson et le prix est bas ; si on pouvait trouver un moyen pour que les poissons nagent jusqu’au bateau, frétilant jusqu’à la crête d’une lame, se tortillent pour entrer dans la cale à poisson et se recouvrent de glace à l’aide de leurs propres nageoires, les imprécations seraient terribles parce qu’ils ne se seraient pas étripés eux-mêmes et n’auraient pas apporté leur propre glace. Il n’y a de bonheur nulle part pour le pêcheur.”

(Extrait de “Dans la Mer de Cortez”, de John Steinbeck, édité chez Actes Sud).

Sauf sur l’île d’Yeu, et particulièrement au mois de mai 1992, pendant le Défi des Ports de Pêche.

Depuis 2 ans, les pêcheurs de l’île d’Yeu et l’association Robin des Bois travaillent ensemble. Le choc des deux cultures n’a pas toujours été très facile, mais il a souvent été rigolo et finalement fructueux. Grâce à l’alliance inattendue des Robins, des “Peaux-Bleues” et de l’équipe de Jean-Yves Le Drian, Secrétaire d’État à la Mer, le filet maillant dérivant artisanal, dont on ne dira jamais assez qu’il est ancestral et universel, n’est pas à ranger au Musée de la Pêche.

Il en a fallu du courage aux pêcheurs, pour nous rencontrer, nous inviter à bord, écouter nos élucubrations et nos conseils et nous dévoiler leur métier.

Et à nous, vous croyez qu’il ne nous en a pas fallu du courage pour monter à bord, y rester, compter dans les filets les innombrables thons et les rarissimes dauphins, à nous, dont quelques-uns sont végétariens, et qui nous consacrons aussi depuis toujours à la protection des mammifères marins ?

Robin des Bois est une association de protection de l’Homme et de l’Environnement. Les pêcheurs sont des mammifères marins. Ils vivent de la mer nourricière et sur la mer dangereuse. Le pêcheur exerce le dernier métier nomade et solitaire et lui aussi a besoin d’être protégé.

Que le Défi des Ports de Pêche, cette formidable régates et rencontre des pêcheurs de tous les ports, de toutes les mers et de tous les métiers, se déroule autour de l’île d’Yeu, nous réjouit et nous passionne d’autant que Robin des Bois a été invité à y mettre son grain de sel, écolo bien sûr.

Le grain de sel, le voici, c’est l’écolo-guide “Bonne Pêche”. Tout n’y est pas bien sûr ! Mais il y a l’essentiel de notre solidarité avec les pêcheurs.

On peut certes les inciter à ne pas se jeter sur ce qui reste de poissons comme si ces “routes pêches” étaient les dernières, mais il ne faut pas négliger les effets désastreux des pollutions et des dégradations que les terriens infligent à la mer.

Robin des Mers

LA MER NOURRICE

La terre est une île. La planète est salée ou saumâtre et vous êtes, marins-pêcheurs, 15 millions dans la mer entière à ramener votre récolte à terre, où chacun des 5 milliards d'insulaires mange en moyenne 12 kilos de produits de la mer par an. Pour capturer 1000 tonnes de poissons, il faut 1200 pêcheurs au Mali, 766 au Mexique, 43 en France et 18 en Norvège.

La mer, c'est la vie, c'est "la grande femelle", mais presque tous ses petits - 250 000 espèces végétales et animales - poussent à la côte ou sur le plateau continental qui ne représente que 9% du fond de l'océan mondial. Ailleurs, c'est désertique, mis à part quelques mattes de thons qui passent et on y détecte plus de nodules polymétalliques que de poissons.



L'explosion sociale en mer, c'est au contact de la zone humide infralittorale, au contact de l'estuaire et de l'embouchure qu'elle se produit. Et quelle production !

Celle du départ, celle du plancton, ce vagabond végétal allant et venant au gré du tremblement perpétuel de la mer, ce géant invisible dans sa

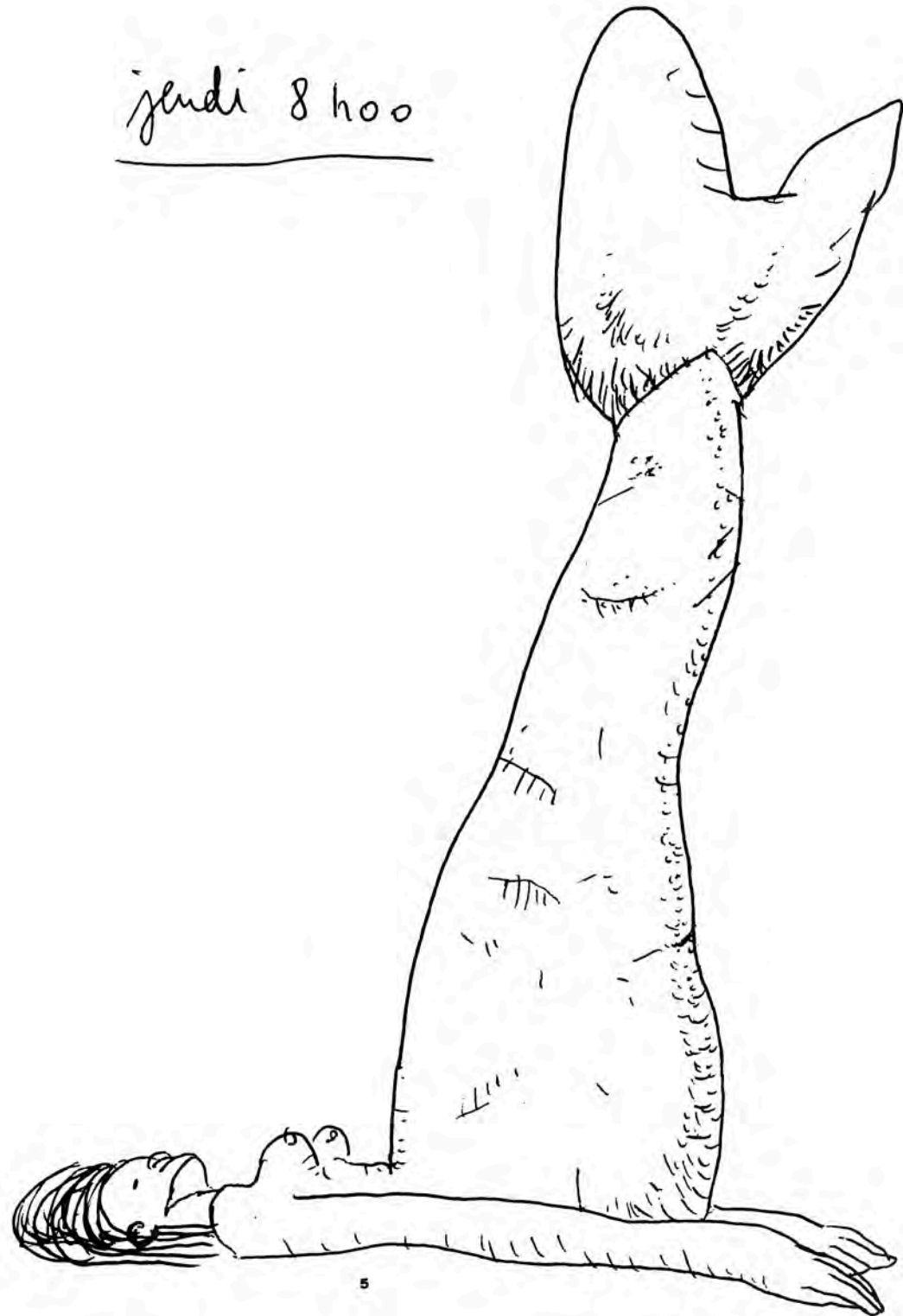
petite maison de silice qui capte l'énergie solaire et les sels nutritifs, les sels de la terre. Il s'assemble avec des copains en guirlandes et en filaments, ou bien il ondule déjà et secrète à l'occasion un venin toxique, histoire de ne pas se laisser marcher sur les pieds, mais finalement, il va se faire bouffer par plus gros que lui : le zooplancton, le premier animal de cirque, qu'on ne voit pas toujours à l'œil nu, qui se ramifie, qui se rétracte, qui chope sa proie et l'enlace et dont la coquille tombe sur le fond où la flore benthique l'attend comme le messie. La vie du plancton, c'est la jungle et l'entraide, les ruses de guerre et l'interdépendance des premiers éléments de la vie. Il crée tout, il ne perd rien.

Les clupéidés (anchois, sardine, hareng...), les gadidés (morue, haddock, merlu, merlan, eglefin...), les osmériidés (mulet, capelan, chinchard...) qui représentent les deux tiers des captures mondiales annuelles, mais aussi les poissons plats, les saumons, les maquereaux, les thons, dépendent du plancton. Le plancton est à la base de la pyramide. 1000 kg de plancton végétal sont nécessaires au développement d'un joli petit thon d'1 kg.



4

jeudi 8 hoo



5

DE ZONES HUMIDES EN MARAIS NOIRS

Pendant que le monde entier a la tête en l'air pour guetter un éventuel trou dans la couche d'ozone, sous nos pieds disparaît irrévocablement la gadoue des zones humides. Elles sont le vivier de la mer qui, dit-on, est le garde-manger de la terre. Un hectare de zone humide en moins, c'est, à terme, des milliers de tonnes de poisson en moins. Les estuaires, lacs et marais ne sont plus empoisonnés mais empoisonnés.

Les estuaires sont naturellement des voies de passage piscicoles ; artificiellement, ils sont des autoroutes à cargos et des chasses d'eaux polluées par les usines, les égouts, les rejets chlorés des stations d'épuration. Ils sont obstrués par les bouchons vaseux, pièges à matières toxiques en suspension charriées par des fleuves canalisés et barragés. Le surcreusement du chenal de navigation, l'abaissement des lits par les extracteurs de sable, les dépôts de remblais et de déchets chimiques, les infrastructures portuaires et routières, éteignent peu à peu les vasières, les zones inondables et les marais. La disparition des crevettes, maillon clef de la chaîne alimentaire estuarienne - elle consomme le plancton végétal et attire les poissons omnivores - est l'indicateur de la stérilisation des systèmes estuariens. En basses eaux, 35% du débit de la Loire serait constitué des rejets urbains et industriels.

Suivez l'anguille. Nous vous emmenons du nord de la France à Venise dans le guide du routard des zones humides.

- Les estuaires picards sont dégradés par les aménagements portuaires, le creusement de mares artificielles à chasseurs, les pollutions chimiques déversées sur le littoral du Marquenterre par la Canche et l'Authie. "L'exemple de l'estuaire de la Canche, petit fleuve côtier du Pas-de-Calais, est à cet égard significatif. Avec ses 400 hectares de prés-salés et de vasières, il a fait l'objet d'études précises de productivité à l'occasion d'un

projet de barrage (par la suite abandonné). Cet estuaire produit chaque année 4000 tonnes de produits végétaux et 125 tonnes d'invertébrés (vers, coquillages, crustacés). Par le jeu des courants et des marées, une partie de cette quantité de nourriture est emportée vers le large. Les analyses font apparaître clairement que l'influence des 400 hectares de l'estuaire proprement dit se fait directement sentir en mer sur une surface de 34 km². Dans cette zone de grande richesse nutritive se développent en grand nombre les crevettes grises qui sont pêchées au chalut (300 T représentant 5,7 millions de F en 1980) ou servent de nourriture aux juvéniles de nombreuses espèces de poissons côtiers..."

- La Baie du Mont-Saint-Michel et ses vasières sont contaminées par les pesticides des agriculteurs convertis au maraîchage et au maïs alors qu'ils étaient éleveurs en prairies humides. Rappelons que les pesticides sont des substances créées pour tuer et que le plancton n'y échappe pas.

- Le golfe du Morbihan et ses 2000 hectares de vasières sont menacés par les rejets agricoles, les rejets domestiques estivaux, la prolifération des zones insalubres.

- La Brière, pays des loutres et des anguilles et frayère piscicole associée à la Loire est grignotée par l'assèchement mécanique, les ports et zones industrielles.

- La Baie de Bourgneuf attire les vanneaux, les sarcelles, les bécassines, les courlis, les avocettes, les hérons, et trop de chasseurs. Quand il y a tant de plumes, c'est qu'il y a beaucoup de vers et de nageoires dans les marais. Des projets immobiliers démesurés associés aux rejets d'eaux usées démesurés et les polluants expulsés par la Loire, risquent de mettre fin à la fête.

PLEINS FEUX SUR LE MARAIS POITEVIN

Les zones humides françaises sont tout simplement menacées de mort. Pour les deux principales, le Marais poitevin et la Camargue, la situation est préoccupante. Cette dernière a vu sa surface naturelle diminuer de 40 000 hectares en cinquante ans. Principaux accusés : l'agriculture et le tourisme de masse. Dans le Marais poitevin, un programme insensé de drainage, d'irrigation et de mise en culture a fait disparaître, en vingt ans, 45 000 hectares de prairie naturelle humide.

Dans cette vaste zone de l'ouest de la France, l'espace se divise grosso-modo en 4 ensembles biogéographiques.

- D'abord les marais mouillés, qui correspondent au lit majeur inondable des rivières dont la Vendée et la Sèvre. C'est un paysage de bocage, un sol très sombre d'origine marine quadrillé de canaux et bordé de frênes-têtards et de peupliers.

- Les marais desséchés, eux, ont été protégés des crues et des hautes mers de vives eaux par un complexe système de digues et d'ouvrages hydrauliques : c'est là qu'on y cultive le plus intensivement.

- Plus près de la mer et de la Baie de l'Aiguillon se trouvent des polders récents ou "prises" créées

depuis trois siècles environ. Les terres, fertiles, chargées en sel, sont elles aussi largement cultivées.

- Mais ce sont les estrans vaseux de la Baie de l'Aiguillon qui concentrent le plus d'avifaune et de vie aquatique. Lorsqu'on passe l'ultime digue de protection et que l'on regarde la mer, le spectacle est stupéfiant : sur une immense étendue de sable qui paraît un désert, s'activent des milliers d'oiseaux, en particulier des canards, des oies et des limicoles. Le miracle s'explique par le jeu des marées : la partie basse - on l'appelle le slikke ou l'estran - est une vase recouverte à chaque marée. Plus haut, le schorre - du hollandais acher - pré-salé n'est recouvert qu'au cours des tempêtes ou des grandes marées d'équinoxe. La végétation y est dense, au milieu de chenaux naturels que la mer pénètre à l'occasion ou de rigoles de drainage parallèles à la mer creusées par l'homme.

Le plancton du Marais poitevin nourrit ainsi directement les moules à bouchots dans la Baie de l'Aiguillon, les huîtres et autres coquillages qui iront à leur tour essentiellement rejoindre... nos estomacs. Grâce à la production planctonique du Marais poitevin, la zone de pêche de Vendée reste relativement riche, malgré un effort de pêche soutenu et peut-être pas soutenable. Mais ça, c'est une autre histoire...

- Les marais charentais contaminés par les rejets d'engrais et de pesticides sont une escale de plus en plus dangereuse pour les oiseaux qui volent d'Afrique en Arctique et une frayère de moins en moins productive pour la sardine qui de tous temps venait y prendre du galon.

- Le bassin d'Arcachon élève les huîtres les plus riches en DDT de France. Tous les insecticides et herbicides persistants et bioaccumulables sont dangereux pour toute forme de vie. Pourquoi voulez-vous qu'un produit destiné à tuer les larves d'insectes ne tue pas les larves de poissons ?

- En Galice, les marais et zones humides de Vigo, de Noia, d'Arousa, de Ponte-Vedra, des marquetteries de lagunes, de plages, de dunes, des éponges à coquillages et à crustacés, des labyrinthes de jonchaies sont dévorés par des décharges et des centres de loisirs. Les Espagnols aussi tuent le plancton et le poisson aux œufs d'or. L'autoroute de l'Atlantique coupe les vasières, les rejets de papeterie et les bavures d'hydrocarbures du port de Vigo dégradent ce qui reste d'une des zones humides les plus potentiellement riches d'Europe.

- La lagune d'Aveiro, premier port portugais de la morue, zone de reproduction naturelle des anguilles et des coquillages, est perturbée par les travaux portuaires et comblée par les déchets urbains et industriels.

- Les estuaires du Tage à Lisbonne et du Sado à Setubal bien que déclarés zones naturelles sont envahis par les camps militaires, les redoutables pesticides rizicoles, et ce mal plus grave au Portugal qu'ailleurs : les bouts de maison qui se montent partout en 2 semaines. Les Portugais sont des maçons redoutables.

- La Ria Formosa (16 000 hectares) au sud du Portugal, très importante frayère à dorades et à bars et zone de passage et d'hivernage pour au moins 168 espèces d'oiseaux, est comblée par les remblais de dragage et l'aéroport international.

- Retour en Espagne. Les marais de l'Estuaire de la Huelva, sur l'Atlantique, ont été réduits de moitié en 25 ans et 2 500 hectares de ce qui reste sont utilisés comme terrain d'épandage des phosphogypses, déchets des usines d'engrais chimiques bien connus au Havre et en Baie de Seine.

- Les marais de Guadalquivir virent au rouge. Sur 120.000 hectares, plus de la moitié est désormais consacrée à la riziculture et autres activités agricoles incompatibles avec la gestion naturelle des zones humides. En été 1986, 27 000 oiseaux sont morts intoxiqués. Les eaux acides de lavage des mines de pyrite se déversent sur le territoire des hérons crabiers, des cigognes noires et blanches, de l'aigle impérial ibérique. Suite à des extractions abusives d'eau douce, les nappes s'épuisent et les lagunes s'assèchent.

- Sur le rivage de la Méditerranée, la lagune de Mar Menor, d'environ 14 000 hectares, séparée de la mer par un cordon sableux de 22 km de long, est une nourricerie à langoustes, à dorades, à mulets et à anguilles ; hélas agressée par les ports de plaisance et les pollutions.

- L'Albufera de Valencia résulte de la fermeture naturelle d'un golfe (pas d'un golf) par un cordon sableux de 30 km. C'est une lagune de 23 000 hectares. En Europe, c'est l'une des zones humides les plus polluées et anoxiques (déficiente en oxygène). Un désastre pour la vie marine, les oiseaux et les pêcheurs.

- Le delta de l'Èbre, comme une flèche percée par le fleuve, couvre 32 000 hectares dont 25 000 aujourd'hui sont cultivés. La pulvérisation de pesticides par avion tue les poissons et la pêche.

Retour en France

- Entre Collioure et Montpellier, les étangs du Bas-Languedoc séparés de la Méditerranée par le Lido, cordon de sable en hiver et de touristes en été est un dépotoir à pollutions domestiques et industrielles. Une calamité inédite vient de tomber : pour construire le port de plaisance d'Argelès (600



anneaux), on creuse bien sûr. Et puis, on s'aperçoit que les 100 000 m³ de terre et de sable sont destinés à l'immersion, à 4 milles des côtes. En février 1992, la première semaine des opérations donne le ton aux pêcheurs : chaluts éclatés ou chaluts terreux, mais vides de poissons. A défaut d'avoir pu empêcher les immersions, les pêcheurs, par l'intermédiaire de la CFDT, acceptent des dédommagements équivalant à un mois de pêche.

- Sur l'étang de Bages, 40 pêcheurs récoltent 400 tonnes par an d'anguilles, de soles et de mulets. L'avenir de cette activité est menacé par le rejet toxique de l'usine Microncouleurs et le lessivage du lindane ou d'un de ses congénères, pesticide des rizières voisines. Des promoteurs immobiliers profitent de la précarité de cette pêche professionnelle pour avancer leurs pions et leurs projets de lotissements. Mais les pêcheurs locaux veulent faire respecter la Loi Littoral qui interdit toute nouvelle construction à moins de 100 mètres du rivage. Ils veulent aussi s'intégrer activement au futur Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM).

- La Camargue, première zone humide françai-

se, plaine alluviale et deltaïque au débouché du Rhône souffre des pesticides rizicoles, de la surexploitation touristique et de la pression industrielle des Bouches-du-Rhône. Seuls 21 000 hectares sur 140 000 sont classés et bénéficient d'une trêve immobilière relative.

- Enfin, en Italie, le delta du Padaro et la lagune de Venise souffrent des mêmes maux : assèchement, pollution, affaissement des sols à cause des pompages excessifs de la nappe phréatique, surexploitation touristique, asphyxie des plans d'eau (10 000 tonnes de nitrates et 2 000 tonnes de phosphates par an à Venise), colonisation par les algues vertes. Les pêcheurs sont chômeurs.

En ne regardant que le large, vous faites, marins-pêcheurs, une erreur de navigation et ne rien faire contre l'assèchement du Marais poitevin, contre la construction d'un barrage sur la Loire, contre l'emprise d'un terrain de golf, gros consommateur d'herbicides, contre un programme immobilier, gros producteur d'eaux contaminées, ne pas participer à l'aménagement et à la gestion du littoral, c'est négliger votre outil et votre espace de travail.





QUESTIONS DE FOND

ANTIFOULING

- Sachant qu'un bateau de 6 mètres de long libère chaque jour un gramme de Tributylétain (TBT),
- Sachant que le TBT est utilisé comme matière active des peintures antisalissures marines,
- Sachant que ces peintures agissent par diffusion et libération de toxiques,
- Sachant que les cages d'aquaculture doivent elles aussi être protégées des "biosalissures" et que les huîtres peuvent en être affectées jusqu'à un kilomètre de distance,
- Sachant que les organo-étains sont non seulement utilisés comme tueurs de coquillages, mais aussi comme stabilisateurs de polychlorure de vinyle, comme additifs à lubrifiants de moteurs à explosion, comme tueurs d'acariens sur les arbres fruitiers, comme tueurs de champignons dans les bois de charpente, comme désinfectant dans les hôpitaux et les locaux sportifs, comme antiparasitaires dans l'industrie de la pâte à papier,
- Sachant qu'un milliardième de gramme par litre modifie de façon significative les organes sexuels des gastéropodes marins allant même jusqu'à faire pousser un organe mâle chez un sujet femelle,
- Sachant que quelques milliardièmes de gramme par litre tuent les larves des mollusques,
- Sachant que les TBT se concentrent dans les chairs des crabes, des saumons et des mulets et que, dans le monde, on fabrique 15.000 tonnes par an de peinture aux organo-étains,
- Sachant que dans les ports de plaisance, les ports de commerce, les vases noires des ports militaires, la contamination en TBT oscille entre 1,5 et 2 milliardièmes de gramme par litre et que toujours ces vases sont draguées et clapées dans la mer côtière,
- Sachant enfin qu'il est désormais interdit d'utiliser ce type de pesticide marin sur les bateaux inférieurs à 25 mètres de long hors tout.

Question n° 1 : Quelle est la teneur en organo-étains des vases de votre port de pêche ?

Question n° 2 : De combien de scènes de ménage ou de ruptures êtes-vous responsable chez les gastéropodes marins ?

Question n° 3 : Est-il normal que les bateaux de plus de 25 mètres échappent à cette interdiction ?

Question n° 4 : Combien, au long de sa vie, relarguera en organo-étains le porte-avions "Charles de Gaulle" ?

CONSEILS :

- Evaluer les conséquences de l'emploi de ces types de peinture sur toutes les formes de vie marine,
- Ne pas gratter ou nettoyer le bateau sur des aires perméables ou sans confinement,
- S'assurer que, dans les chantiers, toutes les égouttures sont récupérées, ainsi que tous les fonds de pots de peinture,
- S'assurer que tous les résidus et matériaux souillés sont collectés avec les déchets toxiques en petites quantités (DTQD),
- Demander aux coopératives, aux ateliers de récupération, aux fabricants, où en sont les recherches sur de nouvelles formulations n'agissant plus par diffusion de toxiques,
- Réduire la consommation d'anti-fouling en attendant la mise sur le marché de protection d'un nouveau type et ne pas oublier que les peintures "anti-salissures" au cuivre sont aussi très toxiques pour les organismes marins.

LE BAL DES DRAGUEUSES

En Europe, au moins 50 millions de tonnes de vases sont draguées chaque année dans les fleuves, les estuaires, les ports, 10 millions de tonnes en France. Ces dragages sont des transports de matières dangereuses et de polluants depuis l'amont vers l'aval. Les lits des fleuves sont des points noirs continus et "orphelins". (Dans le jargon des spécialistes, un point noir "orphelin" est un site de concentrations toxiques dont on ne peut attribuer la responsabilité à personne en particulier). En vérité, les 18 millions de citoyens du bassin de la Seine sont co-responsables de la pollution de la Seine et les dragages sont entrepris sous la responsabilité des Ports autonomes.

La Convention d'Oslo sur la prévention de la pollution des mers par les opérations d'immersion encadre les activités européennes de dragage dans l'Atlantique Nord et émet des lignes directrices. Cette convention internationale est une véritable passoire. Après avoir, dans son article V, interdit tout déblai de dragage contenant des PCB, du mercure, du cadmium, du zinc, de l'arsenic et autres inusables dentelles, les articles VI, VII et suivants accordent toutes les dérogations possibles et imaginables.

Les vases contenant les substances susdites peuvent être immergées si les poisons peuvent se transformer "en substances biologiquement inoffensives dans des délais rapides". Si cette métamorphose n'est pas démontrable, le pays dragueur peut déroger au principe d'interdiction après avoir examiné les différentes alternatives, et en être arrivé à la conclusion que l'élimination reste "la seule solution économiquement viable et techniquement praticable".

La Convention d'Oslo n'étant applicable qu'au-delà de la limite des eaux intérieures, les rejets de dragage en estuaire peuvent échapper à sa vigilance. Enfin, toute campagne de dragage de moins

de 10.000 tonnes n'a pas à être notifiée au secrétariat de la Convention. Des déversements imposés par "l'urgence" peuvent aussi être effectués s'il n'y a pas, à terre, de solution de rechange. Résultat : sont relargués dans les estuaires des millions de m3 de vases polluées à des teneurs telles qu'il serait interdit ou scandaleux de les épandre dans les champs.

QUELQUES EXEMPLES :

- Teneur en zinc :
Calais 5975 mg/kg de vase
Boulogne 1433 mg/kg
- Teneur en cuivre :
Le Havre 450 mg/kg de vase
Port-en-Bessin 250 mg/kg
- Teneur en cadmium :
dans le port de Marseille 12 mg/kg
- Teneur en arsenic :
dans l'estuaire de la Loire 30 mg/kg

A titre d'indication, voici les seuils au-delà desquels il est impossible aux Pays-Bas d'immerger les déblais de dragage :

- zinc 370 mg/kg
- cuivre 60 mg/kg
- cadmium 6 mg/kg
- arsenic 23 mg/kg

La pollution volontaire des estuaires et de la mer par les déblais de dragage, la stérilisation induite du plancton et de la faune marine, ainsi que l'agression mécanique des déversements nous semblent être l'un des problèmes les plus importants que les marins pêcheurs aient à résoudre. L'accoutumance doit cesser.

Dans un premier temps, il est important de demander des copies des "fiches de caractérisation de

déblais de dragages destinés à l'immersion" aux autorités compétentes (Affaires Maritimes, Direction des Ports, ministère de l'Environnement au service de la Direction de l'Eau et de la Prévention des Pollutions et des Risques, Secrétariat d'Etat à la Mer à la Direction des Ports et de la Navigation Maritime). Ces documents doivent notamment contenir les résultats des analyses de laboratoires agréés par le ministère de l'Environnement sur les teneurs en arsenic, en cadmium, en cuivre, en chrome, en mercure, en nickel, en zinc, en PCB et autres polluants "significatifs" comme l'étain quand il s'agit de dragage de ports de plaisance... ou de ports de pêche.

"Si les matériaux sont déversés au voisinage de zones conchylicoles", le dénombrement de ger-

mes témoins des contaminations fécales est obligatoire. Pour les zones confinées caractérisées par un faible renouvellement des masses d'eaux et des apports industriels et sédimentaires divers, une analyse doit être effectuée pour chaque opération et par tranche de 5.000 m³.

Attention : l'évacuation bon marché des déchets de dragage en estuaire ou en mer cache des enjeux économiques très importants, protégés par des flous administratifs nombreux comme, par exemple, ce petit commentaire officiel : "Si, sur un site donné, il n'y a pas de nouvelles installations ni de variabilité au cours du temps, on pourra envisager de réduire le nombre d'éléments analysés ainsi que leurs fréquences".

LES DANGERS DE LA DRAGUE EN SEINE

La Seine, dont les boucles serpentent en Normandie au milieu d'un des plus importants complexes industriels de France, est un fleuve malade. Des impératifs économiques ont longtemps retardé les solutions écologiques indispensables à la survie d'une voie d'eau devenue au fil des temps une véritable poubelle. Aux déchets industriels, agricoles et urbains, le Port autonome de Rouen ajoute son écot en s'obstinant à racler les vases séquaniennes pour préserver son fonds de commerce. "Le maintien de la chenalisation pour la Seine est catastrophique. En calibrant le lit du fleuve, on provoque la disparition des zones calmes à faible pente où les poissons auraient des chances de se reproduire", indique Roland Goujon, chargé d'affaires à l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Premier port céréalier de France, Rouen a cherché à développer son trafic en accueillant des cargos aux tonnages croissants. Et pour qu'ils puissent

remonter sans risques jusqu'au port, le lit de la Seine a été creusé et aménagé au fil des ans. Des travaux qui coûtent cher : 180 millions de francs chaque année. De 1950 à aujourd'hui, la cote du chenal est passée de -6 à -10 mètres. Et le plan d'aménagement de la Seine pour 1991-2000 prévoit de l'abaisser encore de 50 cm.

COMME LES SHADOKS

La noria des godets remonte des tonnages de sédiments bien embarrassants. Chaque année, un million de mètres/cube de produits de dragage sortent de la Seine. Où les entreposer ? En mer ou à terre ? Dans le premier cas, les vases sont rejetées au large de l'estuaire au niveau de la bouée de Kannick, à 10 km des côtes. A la première marée, elles reviennent s'y déposer quand elles ne remontent pas le long des côtes françaises. "C'est un éternel recommencement, comme pour les Shadoks", ironise André Ficht, responsable de la cellule de lutte contre la pollution du port de Rouen.

Les stockages à terre demeurent, selon lui, la solution la plus acceptable. "On retire de la Seine des boues qui n'y retournent pas et elles permettent d'assécher des zones inondables en bordure de fleuve, comme en Hollande avec ses polders". Mais il faut trouver des terrains non agricoles car les vases, en couches de 4 à 5 mètres d'épaisseur, stérilisent totalement la terre. Sans parler des nuisances occasionnées aux riverains.

Rouen possède actuellement plusieurs chambres de dépôts à Sahurs ou à La Bouille. Cette dernière devrait arriver à saturation fin 1993, d'où la nécessité de trouver d'autres sites. Une vingtaine ont été présélectionnés au cours d'une étude commanditée par le Port de Rouen. Avec un seul impératif, leur proximité des lieux de dragage.

700 TONNES EN SUSPENSION PAR JOUR

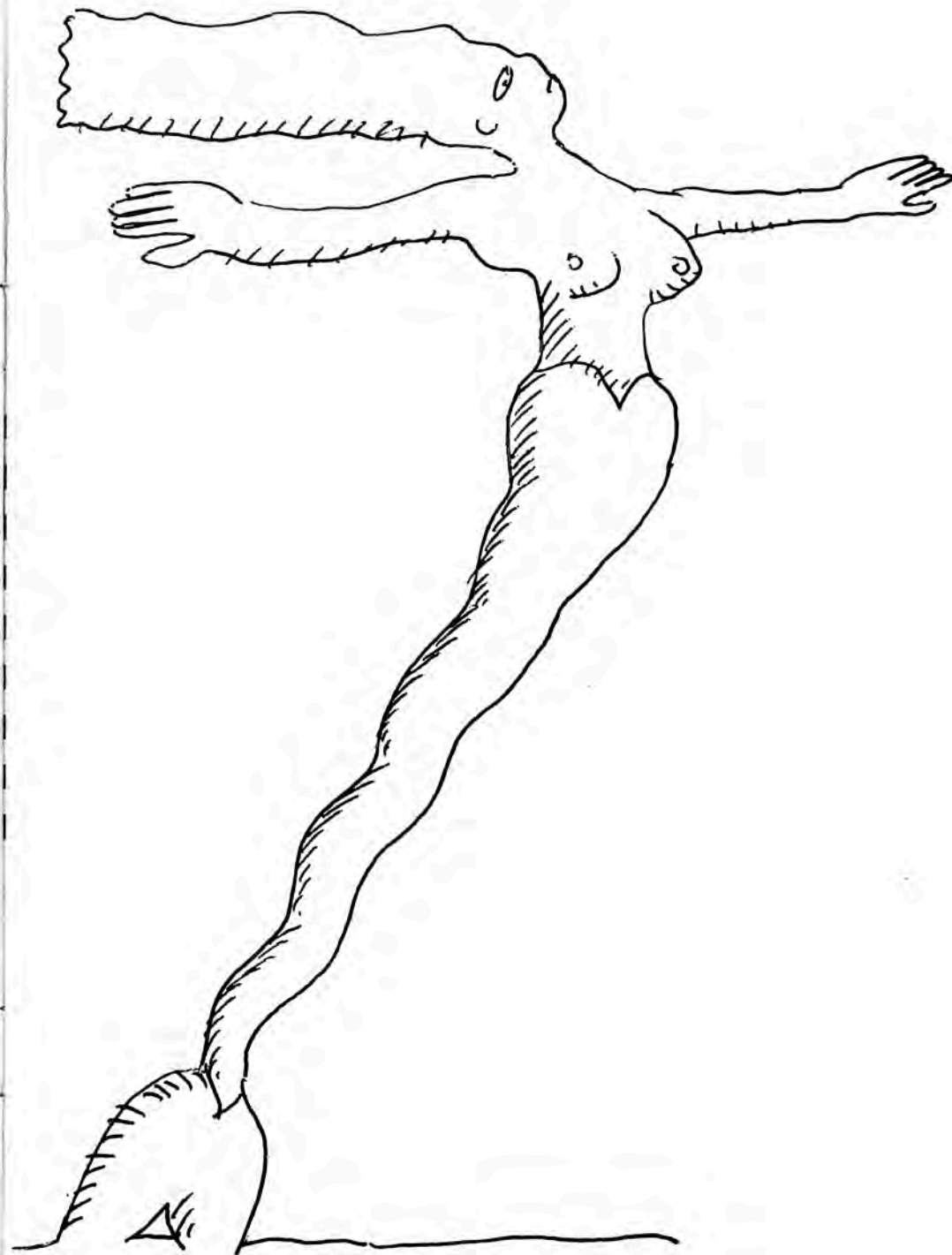
"On pourrait aussi entreposer ces boues dans les anciennes gravières de la vallée de la Seine", imagine Robert Meyer, directeur du laboratoire de géologie de l'université de Rouen. Les responsables du Port de Rouen et ceux du Parc de Brotonne travaillent sur un projet allant dans ce sens. Une solution qui, selon Robert Meyer, présente néanmoins un sérieux inconvénient écologique : "l'entreposage de sédiments sous terre modifierait la perméabilité de la nappe fluviale".

D'autant que ces produits de dragage sont saturés en métaux lourds, hydrocarbures, micropolluants (PCB, produits phyto-sanitaires) rejetés par les nombreuses industries implantées en baie de Seine. Parallèlement, les eaux du fleuve charrient chaque jour 700 tonnes de matières en suspension (M.E.S.). Conséquence inéluctable : la mortalité piscicole due au manque d'oxygène. Et la contamination à plus long terme de la chaîne alimentaire au travers des sédiments, des végétaux et des mollusques. "En outre, le dragage présente l'inconvénient majeur de remuer sans arrêt les sédiments, empêchant par là-même l'implantation de la flore. Aucune algue ne peut vivre ici, à l'exception des phyto-planctons". La nappe phréatique qui affleure n'est pas épargnée : 10 % des polluants y pénètrent.

Pourtant, après avoir "touché le fond", la courbe de santé du fleuve afficherait plutôt un léger mieux. "La Basse-Seine est tout de même moins polluée qu'il y a trente ans. Le taux d'oxygène s'est fortement accru depuis dix ans, permettant de nouveau l'auto-épuration, c'est-à-dire la capacité d'une eau à décomposer les déchets organiques qui la souillent en leurs éléments minéraux : azote, carbone, phosphore... Aujourd'hui, la baignade en Seine ne peut pas être autorisée mais on ne risque pas sa vie en tombant à l'eau", souligne André Ficht. Maigre consolation.



Positif : La Conférence internationale sur la protection de la mer du Nord, la Convention d'Oslo pour la prévention de la pollution marine par les opérations d'immersion et la Convention de Paris pour la prévention de la pollution marine d'origine terrestre, entendent réduire le volume des déblais immergés et interdire l'immersion des plus toxiques d'entre eux.



PCB

PLUS CRUEL QUE LES HARPONS !

“Est-ce que les polychlorobiphényles (PCB) vont faire plus fort que les chasseurs de baleines et réussir là où, pour l'instant, ils ont échoué : vider l'océan mondial de toutes les baleines et les dauphins ?

Les PCB ont été identifiés comme étant responsables du déclin des phoques veaux-marins de la mer du Nord (3 000 individus en 1950, 500 en 1980). Les capacités de reproduction ont été inhibées par l'accumulation des PCB dans le foie, la graisse et le lait des phoques. Rien ne peut nous empêcher de penser que les PCB ont le même effet sur les baleines.

A travers le monde, 2 millions de tonnes de PCB ont été produits. 100 000 tonnes ont été incinérées, 1 400 000 tonnes sont encore en activité ou stockées ou enfouies dans les mines de sel. 500 000 tonnes manquent à l'appel.

Les chercheurs du ministère des Transports et des Travaux publics de Hollande ont sans doute trouvé un commencement de réponse. Ils affirment que les PCB, jusque dans les années 80, étaient employés sur les bateaux dans les transformateurs, les condensateurs et les fluides hydrauliques. Rien qu'à la suite des naufrages, spécialement pendant la Seconde Guerre mondiale, 3 000 tonnes de PCB se sont retrouvées au fond des mers. Reprendre la chasse baleinière serait spécialement insensé au moment où on s'aperçoit des nouveaux périls qui menacent les baleines et la mer entière.”

(Traduction de ECO, journal des organisations écologistes à la Commission Baleinière Internationale de Noordwijk, juillet 1990)

Les PCB sont des produits chimiques de synthèse ininflammables, stables et persistants utilisés dans les transformateurs, les radiateurs mobiles, les condensateurs, les fluides hydrauliques et caloporteurs ainsi que dans les lubrifiants, les peintures, les encres, les ballasts de tubes fluorescents, les contacteurs d'appareils électro-ménagers et même dans les anciens compteurs électriques.

Vidangés ou jetés sans précaution, les PCB ou matériaux souillés se retrouvent dans les cours d'eau, les estuaires, la mer côtière, la haute mer. En France, les pics de pollution connus se situent dans l'estuaire de la Seine, dans une zone comprise entre Dieppe, Fécamp et le Cotentin Est, à Brest, au débouché de la Laita, dans l'estuaire de la Loire, la rade de Lorient, à Saint-Jean-de-Luz (influence de la zone industrielle de Bilbao et de l'embouchure du Nervion), au débouché du delta du Rhône, à Marseille, à Cannes et à Villefranche-sur-Mer. Les PCB se concentrent dans le plancton, les crustacés, les coquillages, les mollusques, les poissons. Les oiseaux, les mammifères marins et les thons, en fin de chaîne alimentaire marine, sont les plus touchés à cause du processus de transfert et de bioaccumulation. D'une manière générale, tous les organismes contaminés subissent des retards de croissance et un abaissement des défenses immunitaires qui les rendent vulnérables aux maladies et aux épidémies. En outre, le travail de Peter Reijnders, spécialiste hollandais, montre que des phoques nourris pendant deux ans avec des poissons pêchés en mer du Nord et contaminés au PCB ont subi un effondrement de leur taux de fécondité. Chacun d'entre eux n'a pourtant absorbé qu'1,5 mg de PCB par jour.

En France, les analyses réalisées sur des poissons d'eau douce ont révélé des teneurs supérieures à 2 mg/kg et ont conduit le préfet du Rhône à interdire la commercialisation des poissons pêchés par des professionnels en amont de Lyon.

Depuis 1986, la commercialisation et la fabrication des PCB sont interdites en Europe. Les PCB et

les matériaux souillés au PCB sont soumis aujourd'hui à des règles d'élimination strictes, européennes, mais coûteuses. C'est pourquoi, selon les informations gouvernementales norvégiennes soumises à l'Organisation Maritime Internationale (OMI), des huiles souillées aux PCB sont “recyclées” dans les carburants bon marché pour bateaux complaisants. Dès 1987, la Conférence internationale sur la protection de la mer du Nord affirmait l'urgence d'un accord international sur l'interdiction du mélange des déchets chimiques toxiques avec les huiles et carburants marins. Cet accord n'est toujours pas pris et les autoroutes maritimes comme le détroit du Pas-de-Calais, le Golfe persique, la mer Rouge, le détroit de Malacca, le détroit de Gibraltar sont “tracés” par des teneurs supérieures à la moyenne en PCB et autres polluants chimiques. Des navires de commerce et peut-être des navires de pêche sont des bateaux incinérateurs de déchets toxiques.

Vous avez des soucis, vous avez des idées, vous avez des trucs à demander au sujet des PCB ? Faites-en part à Robin des Bois. Nous sommes les conseillers en environnement d'Approchim, spécialisé dans la décontamination des matériaux souillés aux PCB et nous nous ferons un devoir de vous répondre.

Au port, il faut toujours s'opposer au déversement dans le bassin ou dans les égouts des huiles noires qui, en plus des hydrocarbures qu'elles contiennent, sont susceptibles d'avoir été mélangées à un niveau quelconque de leur fabrication ou de leur utilisation avec des PCB.



Positif : des arrêtés qui vont être prochainement pris par le gouvernement français vont renforcer les mesures d'identification et d'élimination des PCB.

UNE MER EN PLASTOC ET UNE MORT EN PLASTIC

Depuis 1957 et la contagion du hula-hoop en polyéthylène, le plastique a envahi la mer. 50 espèces d'oiseaux de mer ont maintenant du plastique à leur menu. Ils croient gober des œufs de poisson, du plancton, des coquillages. 5 espèces de tortues marines, qui d'ordinaire se régalaient de méduses, mangent par inadvertance des sacs de plastique. Les mammifères marins, globicéphales, cachalots peuvent mourir d'étouffement après avoir avalé un de ces ballons, envoyés par centaines lors de n'importe quelle kermesse, événement politique ou même écologique.

Selon les estimations "à la louche", les terriens laisseraient filer à la mer 25 milliards de tonnes de déchets par an, et tous les marins réunis, 7 millions de tonnes. Les marins-pêcheurs mettraient en mer, chaque année, 375 000 tonnes de déchets divers dont 100 000 tonnes de filets, casiers et bouées...

Il n'y a pas de statistiques sur les pertes des pêcheurs plaisantiers et sportifs, mais si à chacune de leur sortie, les 17 millions de "pêcheurs" américains perdent en moyenne 1 mètre de ligne, on pourrait, chaque année entourer la mer d'un anneau de nylon et d'hameçons.



Parfois, les réglementations ont des effets pervers. Aux États-Unis, tout navire en provenance de l'étranger doit déposer ses poubelles dans des endroits spécialisés approuvés par l'U.S. Department of Agriculture et payer pour la collecte et l'élimination. Résultat : sur 80 000 bateaux entrés dans les ports U.S. en 1986, moins de 1900 avaient quelques poubelles à déstocker.

Sur la plage de Labenne, dans le Pays Basque, on ramasse en moyenne 2,279 kg de déchets par mètre dont 958 g de plastique et 814 g d'objets en bois. Sur 100 déchets identifiables, 72 viennent d'Espagne. Les décharges littorales à ciel ouvert en activité en Espagne sont responsables de cette invasion. A Hardelot, dans le Pas-de-Calais, on ne ramasse que 434 g de déchets par mètre dont 186 en plastique et 50 échantillons identifiés sur 100 sont made in France, 23 made in United-Kingdom et 4 made in Spain.

En plein milieu de l'océan Pacifique et même dans un endroit un peu en retrait du milieu, sur l'atoll Ducie à plus de 300 milles de l'île Pitcairn et à 3 000 milles au nord-est de la Nouvelle-Zélande, le docteur Tim Benton, zoologiste, a répertorié sur 2,5 km de plage, 953 détritiques, 6 ampoules électri-

ques, 171 bouteilles, 113 bouées, une conserve vide, un avion miniature avec une seule aile, 25 chaussures et un tapis de voiture en plastique. Abasourdi par ce raz de marée urbain dans un des coins les plus paumés de la mer, le docteur Benton, qui venait en fait pour étudier la flore d'une île sauvage pacifique, a fait une découverte plus cruelle encore. Dans l'une des 171 bouteilles trouvées en 1991 sur le rivage, il a découvert un message daté de 1979 et qui disait : "si vous trouvez ce message, je vous supplie de le transmettre à..." et le reste était illisible.

Des milliers de poussins meurent de lésions, d'ulcération, d'étouffement après avoir ingurgité des particules de plastique. Des milliers de phoques et d'oiseaux s'entortillent dans des cerclages plastiques ou des attaches de pack de bière ou de coca et ne peuvent plus s'en dépêtrer et en meurent plusieurs semaines et années après. Les bouts de lignes, de filets, les bribes de chaluts étranglent les oiseaux et les mammifères marins et on retrouve aujourd'hui des capsules de bière dans les tripes des morues. Selon les assureurs, la moitié des avaries et des remorquages est provoquée par l'engagement dans les hélices de bâches en plastique et autres épaves.

Stop ! Montrons l'exemple et ne rejetons plus rien à la mer. Les poubelles, hors les déchets d'épluchures ou les restes d'assiettes, reviendront à terre où elles seront collectées et traitées en concertation avec les communes, les chambres de commerce et les professionnels. Les emballages, les filets, les bouts, les appareils divers ne seront plus jamais volontairement lancés à la mer.

L'élimination des filets et des autres engins de pêche usagés qui représentent des volumes importants feront, par port, l'objet d'accords spécifiques avec les collecteurs et retraiteurs de déchets.



Positif : l'annexe V de la Convention internationale de 1973 pour la prévention de la pollution par les navires de commerce interdit le rejet en mer des déchets de plastique. Au 7 juillet 1990, l'annexe V était acceptée par 41 pays dont la France représentant 61% du tonnage brut de la flotte mondiale.



LES POISSONS ONT LE MAL DE MER



Les contaminants chimiques s'accumulent dans les organismes marins et sautent d'un maillon à l'autre en grimpant la chaîne alimentaire.

A chaque palier, la charge toxique est de plus en plus lourde. Il en va des polluants chimiques comme des polluants radioactifs. Aujourd'hui personne ne peut savoir avec certitude jusqu'à quel point les poissons sont capables de s'accommoder de la fixation dans leurs chairs ou du transit à travers leur organisme ou encore du contact des déchets toxiques. Les seuls critères arbitrairement définis par les administrations nationales et internationales concernent les seuils à ne pas dépasser dans la chair de poisson en tant que produit consommé par l'homme. On se soucie beaucoup de la qualité de l'eau de baignade pour un touriste ; mais la qualité de la mer en tant que milieu naturel d'un poisson, qui pourrait y vivre sexagénaire, intéresse peu de monde. Qui se soucie de la souffrance des crustacés, ou de l'inhibition de la reproduction du plancton au contact des résidus d'insecticides ou de l'inflammation des pseudo-branchies du merlan par les résidus chromiques, ou de l'altération des cellules de diatomées quand elles transitent dans le circuit de refroidissement d'une centrale nucléaire ?

La contamination de la faune marine, des poissons et des mammifères marins ressemble à une vaste expérimentation animale et l'on n'en finit pas de voir défiler d'éminents scientifiques qui vous expliquent, souvent avec le sourire de rigueur, qu'il faudrait manger chaque jour pendant deux ans 10 kg de coquilles St Jacques d'ici, pour risquer d'être victime d'une intoxication mercurielle ou encore qu'il faudrait consommer 30 kg d'algues par an de là, pour risquer d'attraper au bout de 2 décennies une leucémie radioactivement induite.

Qui fixe les normes à ne pas dépasser dans toutes les atteintes d'origine humaine à la qualité de vie et à la capacité de reproduction de la flore et de la faune marine ?

Le Rapport scientifique d'Iremer sur l'état sanitaire des poissons donne quelques renseignements précieux, même s'il ne concerne que les poissons "d'intérêt commercial pêchés dans les eaux côtières françaises". En voici quelques extraits significatifs :

"Les maladies, lésions externes et internes, troubles métaboliques et états morbides les plus divers ont été mis en évidence ; ils sont très nombreux : 1650 situations pathologiques sur 1233 spécimens recueillis. On peut admettre que les régions les plus affectées pâtissent d'un concours de circonstances défavorables et dommageables à la qualité de leur environnement marin.

Parmi les espèces affectées, les poissons plats vivant près des côtes et, à un degré moindre, les poissons ronds qui viennent y séjourner, prédominent nettement. Les ulcérations tégumentaires n'apparaissent qu'au bout d'un séjour prolongé ou de plusieurs séjours en zone côtière, le nombre d'individus malades augmente avec la taille mais passé l'âge correspondant à une taille de 35-40 cm, les poissons malades disparaissent des récoltes, sans doute par mortalité due aux ulcères. Ce sont pourtant les nombreuses lésions internes et troubles métaboliques qui retiennent l'attention. Elles témoignent de l'accumulation dans les viscères de substances organiques et minérales. La plupart des organes examinés sont affectés : foie, rate, branchies, filets, intestins et reins...

La responsabilité des apports du milieu extérieur dans l'apparition de certaines accumulations minérales ne peut être écartée. On doit raisonnablement admettre que ce transfert s'effectue là où les teneurs d'éléments métalliques restent très élevées et liées à un grand nombre de rejets en mer.

La contamination des femelles matures par des hydrocarbures chlorés, bioaccumulés dans les tissus de gonades puis transférés aux œufs sont susceptibles de provoquer la mort des larves. Le mal existe qui ne peut plus être ignoré. La thérapie semble demain s'inscrire dans le cadre d'une gestion du milieu marin."

En attendant, les teneurs en produits toxiques des chairs de poissons montent inexorablement, comme la marée. C'est seulement en triturant les données, en ne tenant pas compte des "pics" qualifiés d'aberrants ou de non représentatifs, en faisant des moyennes mélangées en origines et en âges, qu'on arrive à friser, sans les dépasser avec constance, les normes sanitaires sur les seuils en zinc, en arsenic, en chlore, en mercure, en cuivre, en DDT, en cadmium, en PCB, au-dessus desquels toute commercialisation devrait être interdite. Une seule chose est sûre, les dauphins qui ont la détestable habitude de manger 15 kg de poissons par jour, dépassent les normes ou les bornes mais regardez comme la vie est bien faite : on ne trouve plus de dauphins chez le poissonnier depuis 1970.

La mauvaise santé des poissons pose un problème majeur de communication aux pêcheurs.

Ou bien ils en parlent, et le public risque d'acheter moins de poissons, ou bien ils n'en parlent pas et le public ne fait pas le lien entre les pollutions terriennes et la désertification de la mer ; alors, les stations d'épuration continuent à ne pas fonctionner, les industriels à polluer et les agriculteurs à pesticides.

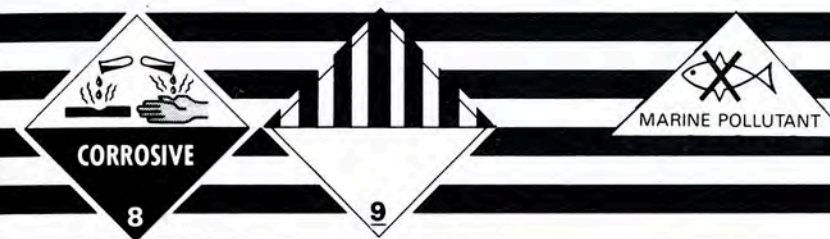
Robin des Bois pense que les pêcheurs et éleveurs de coquillages doivent, bassin par bassin, estuaire par estuaire, quartier par quartier, identifier les pollueurs, les mécanismes de pollution et agir, comme ils le font à Morlaix. Accepter les indemnités, sorte de passe-droit pour les pollutions, est un leurre. On ne gagne pas le respect de ses adversaires en acceptant leur argent et pire, on ne repeuple pas la mer avec quelques billets de banque.

Nous sommes tous des pêcheurs



CODE IMDG

Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS)



UN FÛT À LA MER !

Aujourd'hui, dans l'opinion publique, un fût qui tombe à la mer fait plus de bruit qu'un homme qui tombe à la mer. Et pourtant s'il fallait mettre en fûts toutes les saloperies que le public déverse en mer, la mer serait pleine de fûts.

Sur les fûts ou conteneurs que de temps en temps vous croisez ou même remontez, il n'y a parfois aucune étiquette de danger, ce qui peut vouloir dire que l'étiquette s'est décollée bien que normalement elle doit survivre 3 mois au moins en milieu marin.

Mais un fût sans étiquette peut aussi être un fût volontairement masqué puisque au moins 30% des matières dangereuses transportées en fût ou en conteneurs ne sont pas déclarées par l'expéditeur. Quant aux fûts avec étiquettes, ils peuvent être aussi dangereux que les fûts sans étiquettes avec un souci particulier pour la classe 9, véritable pochette surprise composée de "matières dangereuses diverses qui présentent un risque différent de ceux correspondant aux autres classes".

Le danger de ces fûts est du type "tout ou rien" ou "ça passe ou ça casse". Un peu d'acide dans

beaucoup d'eau ne met pas en danger l'équipage mais un peu d'eau dans beaucoup d'acide provoque des réactions thermiques, des jets de vapeurs corrosives et asphyxiantes. Il n'est donc pas rare que des récupérateurs de fût subissent des vertiges, des modifications de comportement et de perception des dangers. Ce qui est déjà grave sur le rivage peut devenir critique sur un bateau de pêche.

Selon certaines estimations, au moins 10.000 fûts seraient perdus dans la Manche, au fond, entre deux eaux, ou à la dérive.

Les solutions sont simples mais coûteuses et lentes à mettre en oeuvre au sein de l'OMI (Organisation Maritime Internationale) :

- ralentir la vitesse par gros temps.
- installer sur les porte-conteneurs modernes des cellules guides en pontée empêchant le basculement des "boîtes".
- établir pour les bateaux des spécificités "transport de matières dangereuses" et pour les équipages un permis de transporter les matières dangereuses ; une carte orange comme pour les routiers.

SACRÉ SAUMON



28

Le saumon atlantique (*salmo salar*) est un costaud, un sportif, un vrai, qui sait tenir la distance. Sur des milliers de kilomètres, entre ses frayères d'origine, sur toutes les rivières de la façade atlantique et les réserves de crevettes bien roses, qu'il va engloutir pendant 2 ou 3 ans au large du Groënland, ce beau, ce très beau poisson, fait plus de 4 000 km aller/retour ! Un nageur de fond, fantastique, puissant, courageux... mais en voie de disparition. Sur 80 rivières françaises qui voyaient autrefois remonter le saumon, il n'en reste qu'une vingtaine, principalement les petites. Dans toute l'Europe de l'Ouest, le roi des navigateurs a disparu de tous les grands cours d'eau : Rhin, Meuse, Seine, Dordogne...

Une petite population, 2 000 à 3 000 individus, subsiste encore sur l'axe Loire-Allier (1 000 km) et résiste, on ne sait par quel miracle, à l'homme : pollutions, destruction des frayères, irrigation abusive, gravières, barrages, centrales nucléaires, pêche clandestine. Ces géants qui peuplaient autrefois tout le chemin de la Loire, pouvaient mesurer jusqu'à 1,30 m et peser 40 livres ! Sur un potentiel original de 2 000 hectares, il reste 200 hectares de frayères, toutes situées sur la partie haute de l'Allier. Le cours supérieur de la Loire est condamné depuis la construction des barrages de Decizes, Grangent, Villerest. L'axe Vienne-Creuse-Gartempe, un des plus productifs, est fermé depuis la construction du barrage de Maison-Rouge (1923)... Le Haut-Allier est amputé des 3/4 de ses meilleures frayères par le barrage de Poutès-Monistrol (1941). Ce barrage est bien équipé d'un ascenseur à saumons, mais il relâche si peu d'eau à son aval que les saumons l'atteignent rarement !

Condamné le saumon de l'Allier ? et avec lui tous les migrateurs : aloses, anguilles, lamproies, truites de mer ? En pure perte, les 200 millions de francs du Plan Saumon et Migrateurs dépensés par l'État

depuis 1975 ? Appelés à disparaître, les 15 pêcheurs professionnels en Loire qui prélèvent encore quelques individus ? Obligés d'émigrer en Alaska ou en Écosse les milliers de pêcheurs amateurs de ce poisson royal ?

Oui, si la mobilisation de tous, pêcheurs professionnels en tête, ne s'amplifie pas, notamment pour lutter contre l'extension abusive du Port autonome de Saint-Nazaire, la construction insensée du barrage de Naussac 2 et du Veudre, les pollutions diverses. Oui, si nous n'arrivons pas à créer des groupes de pression permettant de freiner les appétits insatiables.

Non, si nous comprenons, vraiment, que nous laissons disparaître les chances de survie de notre propre espèce. Non, si nous comprenons, vraiment, la ressource économique fabuleuse qu'est le saumon sauvage. Il fait vivre 30 000 personnes en Écosse, il pousse le gouvernement canadien à investir 24 millions de dollars pour restaurer les grandes rivières (Matapédia, Jacques Cartier, Bonaventure), il incite les gouvernements allemand, anglais à entreprendre d'ambitieux programmes de réintroduction sur le Rhin, la Tamise. Non, si nous pensons que le saumon, poisson symbole, mérite de vivre libre dans des rivières vivantes et non engraisé à la farine de poisson dans des cages surpeuplées au profit des multinationales de l'agroalimentaire.



Positif : l'exemple remarquable de la Douffine, petite rivière bretonne d'où le saumon avait complètement disparu. Après dix années de travail, 800 saumons sauvages sont remontés en 1991 et nous montrent la voie. Suivons-le sur l'Allier. Le saumon si beau, si grand, si fort, n'en peut plus d'attendre.

29



L'EMPOISONNEMENT DES EAUX USÉES

On parle improprement de l'assainissement des eaux usées. Pour se conformer aux Directives Européennes répartissant les eaux de baignade en eaux de bonne qualité et en eaux de qualité moyenne, les collectivités locales, surtout en saison touristique, sont obligées d'injecter dans leurs eaux usées des bactéricides, autrement dit, des purificateurs 2.000 ou des killer machines.

Les eaux sales - chacun d'entre nous use 175 litres d'eau par jour - et les déjections animales (200.000 tonnes par jour en Bretagne), contiennent des cortèges de virus, de parasites, de germes pathogènes dont nous vous épargnons la liste afin de ne pas donner dans le morbide. Une mauvaise gestion des eaux sales a fait naître très récemment au bord de la mer des foyers de poliomyélite en Israël, de fièvre typhoïde en Espagne, et de choléra au Pérou. La faune marine est contaminable et infectable par ces micro-organismes.

La situation devient critique et face à la dégradation bactériologique des zones de baignade et de conchyliculture, il est urgent que se développe une nouvelle stratégie de désinfection.

Or, le chlore depuis 50 ans est utilisé comme agent bactéricide. Et même si des études récentes montrent que de nombreux germes ressuscitent quand on les croyait définitivement rétamés et même si le Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France souligne que le chlore a donc un pouvoir bactéricide aléatoire et que les chloramines et autres dérivés ont un pouvoir cancérigène certain, le chlore continue à être abondamment utilisé. Le mythe de l'eau de Javel a la vie dure !

Toute la bibliographie indique que la chloration des eaux usées a des effets toxicologiques graves et divers sur tous les organismes marins vivant ou passant au débouché ou à la périphérie des rejets qui se concentrent dans les baies, les estuaires et la bande côtière.

Pour permettre à 5 millions de français de faire trempette pendant quelques heures durant dix jours d'été, sans prendre trop de risques, on injecte dans l'eau usée et dans l'eau de mer une substance nuisible à tous les organismes qui passent leur vie entière en mer.

Espoir : Les traiteurs d'eaux mettent au point un système d'ultra filtration assurant la rétention de tous les micro-organismes par barrière physique. Encore prohibitives, ces membranes nouvelles pourraient, dans quelques années, éviter l'injection dans les eaux usées de substances bactéricides nuisibles à l'environnement marin.

PÊCHE ET NUCLÉAIRE

Les centrales thermiques d'Électricité de France prélèvent annuellement 22.450 millions de m³ d'eau destinés aux circuits de refroidissement des réacteurs nucléaires. Cette eau retourne à l'eau assaisonnée de quelques degrés et de 22.450 tonnes de chlore.

Ces prises d'eau ne sont pas sans incidence pour les organismes marins et les pêcheurs comme le montrent les extraits du Rapport d'Application de la Convention du 1^{er} juillet 1982, publié en 1988, entre le Ministère de l'Environnement, le Ministère de l'Énergie et Électricité de France.

“Un modèle local de phytoplancton sur le site de Gravelines a été mis en œuvre. Bien qu'assez schématique et reposant sur quelques hypothèses non validées, il a permis d'évaluer dans le champ voisin du rejet de la centrale, l'ordre de grandeur de l'impact sur la biomasse phytoplanctonique de différentes perturbations induites par le fonctionnement de la centrale de Gravelines.

L'impact mis en évidence est la simple dilution, par mélange dans les courants de marée, d'un déficit en plancton des eaux de circulation provenant pour l'essentiel des mortalités par chocs mécanique et chimique lors du transit dans les circuits. Le simple effet de transfert des eaux de l'avant-port, parfois moins riche en plancton vers la mer, peut être également significatif. Toutefois le modèle, moins bien calé dans le port, surestime peut-être cet effet.

L'ensemble de ces effets est limité, en valeur moyenne sur la zone de 4 km² considérée, à environ 15% en moyenne sur l'année et 27% au maximum au mois de mai. Plus au large (15 km²), les déficits sont respectivement de l'ordre de 4 et 9%.

La mise en service de la première tranche de la centrale du Blayais a mis en évidence l'importance des captures de poissons et crustacés par les prises d'eau du circuit de refroidissement. Pour permettre de récupérer vivants les organismes ainsi aspirés, les tambours filtrants ont été équipés de jets à basse pression (1 bar) et de goulottes de récupération. Ce dispositif beaucoup moins



destructeur que les jets de décolmatage classique (pression de 3,5 bars) a de plus l'avantage de réduire la durée d'émersion des animaux plaqués sur les tambours.

On note aussi selon les saisons une mortalité parmi les crevettes piégées de 10 à 30% pour la crevette blanche, de 20 à 40% pour la grise.

Sur le site de Gravelines, les principales espèces capturées sur les tambours filtrants sont des alevins de clupéidés (harengs et sprats). Alors que pour les poissons plats et les anguilles la mortalité est réduite sur les filtres rotatifs, elle est voisine de 100% pour les clupéidés.

Pour ce qui concerne Paluel, l'analyse des données recueillies sur le site depuis mai 1984 a mis en évidence un impact tout à fait comparable à celui de Gravelines.

Une approche préliminaire relative aux mortalités de harengs, principale espèce capturée dans les centrales de Manche et Mer du Nord, a montré que ces captures, bien que non négligeables, sont bien inférieures à celle de la pêche commerciale ; en effet, seuls les juvéniles de cette espèce sont entraînés dans les circuits de refroidissement. D'après les théories classiques admises en biologie, dans le domaine de la dynamique des populations, on peut avancer l'hypothèse que la mortalité des jeunes harengs induite par la centrale est compensée par une mortalité naturelle moindre de cette même classe d'âge.

32



Entre autres avantages, l'énergie nucléaire et en particulier le retraitement à la Hague des déchets nucléaires, permettent l'étude des courants marins entre Cherbourg et Saint-Brieuc. Pince sans rire - ce qui est bien normal quand on évoque l'une des principales nourriceries d'araignées de mer en Europe, un journaliste cherbourgeois titre : “les déchets radioactifs au service de la lutte anti-pollution” et explique : “Grâce aux rejets de l'usine de la Hague et aux traceurs que constituent les déchets radioactifs liquides, on peut mieux comprendre, après 20 ans d'opération de l'usine, la complexe circulation des courants et tourbillons

qui animent le plateau des Roches Douvres et le Golfe Normand Breton. Ce savoir va permettre d'établir, en liaison avec les autorités chargées de la sécurité en mer, des plans précis en cas de pollution”.

Vous le voyez, le nucléaire est une pure merveille.



Conseil : Réduisez votre consommation d'électricité quand vous êtes à terre.

33

DU POISSON POUR DEMAIN

Il est de bon ton aujourd'hui de rejeter sur les pratiques de la pêche industrielle et les magouilles de la pêche artisanale la responsabilité de l'appauvrissement de la faune marine.

L'extermination planctonique, l'assassinat des immatures et des juvéniles, l'asphyxie de la faune et de la flore benthiques, le déversement sur des frayères ou des nurseries de déchets domestiques et industriels, les extractions de sable sur ce qui reste de frayères et de nurseries, le débridement sur la bande côtière des Attila de la chimie et des 3 Mousquetaires - Nucléaire, Agriculture et Eaux usées - passent à l'arrière plan.

Toutes ces contraintes et ces agressions ont des effets dévastateurs sur chaque espèce et sur toute la longueur de la chaîne alimentaire marine. Si la compétition est désormais plus vive entre pêcheurs, elle l'est davantage encore parmi les organismes marins.

La gestion de la ressource, ce n'est pas seulement le partage de la ressource et la modulation de l'effort de pêche sur ce qui reste de la ressource ; c'est avant tout garantir à la ressource une qualité de vie optimale.

Marins-pêcheurs, vous avez trop le nez dans le guidon et vous croyez que les ennemis sont les Espagnols, les Belges, les Anglais, les autres, les filets, les chaluts, les métiers, les écolos, les ceux-

ci, les ceux-là. En fait, les premiers ennemis, ce sont les pollueurs.

Les marins-pêcheurs, les familles de pêcheurs, les comités locaux des pêches maritimes, les syndicalistes, les organisations de producteurs, doivent intégrer dans leur vigilance et leur réflexion le déficit considérable de l'empoisonnement de la mer par les pollutions terriennes.

Il faut nouer des contacts avec les collectivités territoriales, les industriels, les ports autonomes, les agriculteurs et leurs tutelles, avec les associations écologistes et avec les scientifiques pour réduire une à une les pollutions ou s'opposer à de nouvelles initiatives qui ne prendraient pas en compte l'avenir de votre métier.

Il faut s'unir avec les pêcheurs d'Europe pour lutter contre la dégradation de votre lieu de travail et faire en sorte que le Secrétariat d'État à la Mer ait la puissance d'un ministère de la Mer et de l'Environnement.

Quant au ministère de l'Environnement actuel, sachez que son Plan national, qui définit les lignes directrices pour les années à venir, évoque purement et simplement les problèmes de la mer et des pêcheurs en ces simples termes qui montrent une parfaite maîtrise du sujet : "réglementer les modes de pêche en mer (interdiction des filets maillants et dérivants)".



LE CHEVAL DES MERS

Ils habitent les varechs et les prairies algales. Ils galopent jusque dans les eaux douces ou trottent dans les eaux calmes des vasières ou des récifs coralliens.

Ils s'enroulent aux zostères avec leur queue et ils parcourent ainsi des centaines de milles. Ils nagent de haut en bas ou vice versa et même en spirale. Pressés, ils se mettent à l'horizontal, populos, ils se contentent de puces de mer, s'il n'y a rien d'autre à manger.

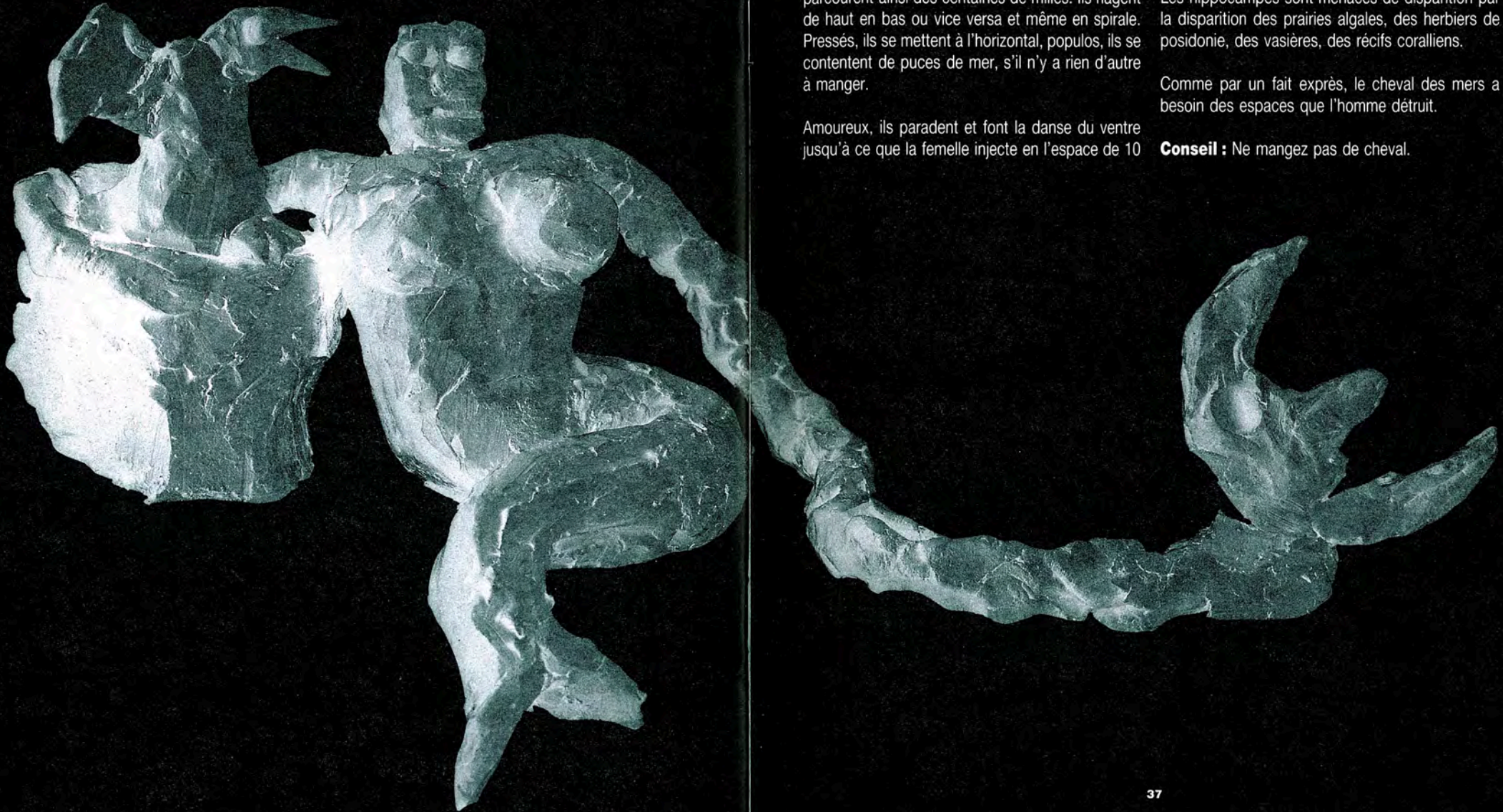
Amoureux, ils paradent et font la danse du ventre jusqu'à ce que la femelle injecte en l'espace de 10

secondes 200 œufs environ dans la poche du mâle. Les jeunes en sortent quelques semaines après, indépendants et prêts à partir vers de nouvelles aventures, mais le père est complètement épuisé et on dit même que parfois, il en meurt.

Les hippocampes sont menacés de disparition par la disparition des prairies algales, des herbiers de posidonie, des vasières, des récifs coralliens.

Comme par un fait exprès, le cheval des mers a besoin des espaces que l'homme détruit.

Conseil : Ne mangez pas de cheval.





A LA BONNE RENOMMÉE DES PÊCHEURS :



- Ne pas aller de plus en plus loin pêcher du poisson de plus en plus rare et de plus en plus profond avec des frais fixes de plus en plus lourds et un arsenal de plus en plus fragile et coûteux.
- Vous voulez pêcher de la lotte et vous pêchez des crabes ; changez de zone et n'attendez pas trois jours pour remonter le filet.
- Avant de mettre en pêche, évaluer les rejets probables d'espèces non-ciblées et modifiez en conséquence votre stratégie de pêche. Pitié pour les harengs mâles, les "sex-machines" (trieuses automatiques utilisées par les Hollandais) qui les rejettent sont des gaspilleuses perverses. Apprenez à ne pas pêcher les harengs mâles ou à les commercialiser !
- Réduisez le temps de trait des chaluts, il y aura peut-être moins de poisson, mais il sera de meilleure qualité.
- Si l'on doit rejeter, le faire vite et dans des conditions telles que l'animal ait des chances de s'en sortir. Un crabe sans pinces est foutu, un requin sans queue aussi.
- Chaluter dans la bande des 3 milles, c'est moissonner ce qu'il reste de blé en herbe. En plus, c'est dangereux quand ça se fait tous feux éteints.
- Réfléchir au problème global des rejets d'espèces non ciblées. La Commission Pêche de la CEE attend vos suggestions après avoir évalué l'ampleur du problème.
- Pêchez moins mais vendez plus cher.
- Ne pas mettre des 20, 30, 40 kilomètres de filet maillant sur la bande côtière ; vous vendez un poisson de mauvaise qualité et les cadavres d'oiseaux de mer et de phoques, ça ne remonte pas le moral.
- L'irradiation du poisson et des produits de la mer, ça craint.
- Vous avez attrapé un petit congre ; retirez vite l'hameçon d'un coup sec, et il repartira comme en 14. C'est comme le coup du morceau de sucre pour les peaux-bleues.
- "Stow it, don't throw it" (stockez-les, ne les jetez pas), c'est la devise des pêcheurs américains pour les matières plastiques et les huiles noires.
- N'offrez pas d'ivoire.
- N'équipez pas vos bateaux de bois tropicaux.
- Au port, se battre contre les égoûts de la ville (Cherbourg, Boulogne...) les bavures d'hydrocarbures, les déchets de criée, les rejets des petits chantiers navals et ateliers de réparation, des conserveurs, des mareyeurs, des caravanings, des campings.
- Le port, c'est l'image de marque du pêcheur.



BONNE LECTURE !

RHUM

DE BLAISE CENDRARS
ED. LE LIVRE DE POCHE

MARCO POLO

DE K. MILES ET D. BUTLER
ED. LE LIVRE DE POCHE

ESSAI SUR L'EXOTISME

DE VICTOR SEGALÉN
ED. LE LIVRE DE POCHE

L'ILE AU TRÉSOR

DE ROBERT LOUIS STEVENSON
ED. LE LIVRE DE POCHE

LA MAISON DANS LA DUNE

DE M. VAN DER MEERSCH
ED. LE LIVRE DE POCHE

20 000 LIEUES SOUS LES MERS

DE JULES VERNE
ED. LE LIVRE DE POCHE

LES ENFANTS DU CAPITAINE

GRANT

(2 TOMES)
DE JULES VERNE
ED. LE LIVRE DE POCHE

L'ILE MYSTÉRIEUSE

(2 TOMES)
DE JULES VERNE
ED. LE LIVRE DE POCHE

LES GRANDS NAVIGATEURS

D'ALAIN BOMBARD
ED. PRESSE-POCKET

VOYAGE AUTOUR DU MONDE

PAR LA FRÉGATE DU ROI
DE L.A. DE BOUGAINVILLE
ED. FOLIO

BOURLINGUER

DE BLAISE CENDRARS
ED. FOLIO

LE CAPITAINE FRACASSE

DE THÉOPHILE GAUTIER
ED. FOLIO

SA MAJESTÉ DES MOUCHES

DE WILLIAM GOLDING
ED. FOLIO

A BORD DE L'ÉTOILE MATUTINE

DE PIERRE MAC ORLAN
ED. FOLIO

MOBY DICK

(2 TOMES)
DE HERMAN MELVILLE
ED. FOLIO

UN ANIMAL DOUÉ DE RAISON

DE ROBERT MERLE
ED. FOLIO

LA MER DE LA FERTILITÉ

(2 TOMES)
DE YUKIO MISHIMA
ED. FOLIO

LE MARIN REJETÉ PAR LA MER

DE YUKIO MISHIMA
ED. FOLIO

LA PRISON MARITIME

DE MICHEL MOHRT
ED. FOLIO

DANS LES MERS DU SUD

DE R.L. STEVENSON
ED. FOLIO

L'ENFANT DE LA HAUTE MER

DE JULES SUPERVIELLE
ED. FOLIO

VOYAGE DANS L'AMÉRIQUE

ÉQUINOXIALE

(2 TOMES)
D'ALEXANDRE DE HUMBOLDT
ED. LA DÉCOUVERTE

VOYAGE AUTOUR DU MONDE

SUR L'ASTROLABE

ET LA BOUSSOLE

DE J.F. DE LA PÉROUSE
ED. LA DÉCOUVERTE

PÉLERIN SUR LA MER

DE PÅR LAGERKVIST
ED. STOCK
(BIBLIOTHÈQUE COSMOPOLITE)

DANS LA MER DE CORTEZ

DE JOHN STEINBECK
ED. ACTES SUD

L'ILIADÉ

DE HOMÈRE
ED. LE LIVRE DE POCHE

L'ODYSSÉE

DE HOMÈRE
ED. LE LIVRE DE POCHE

TOUTES LES ŒUVRES

DE CONRAD
ED. FOLIO

TOUTES LES ŒUVRES

DE JACK LONDON
COLLECTION 10.18 POCHE

CALYPSOLOG

(JOURNAL DE L'ÉQUIPE COUSTEAU)
233 RUE DU FAUBOURG
SAINT-HONORÉ
75405 PARIS CEDEX 08
TÉL. 40.53.63.00

EQUINOXE

(LA REVUE D'IFREMER)
RUE DE L'ILE D'YEU
44200 NANTES
TÉL. 40.37.40.00

LE COURRIER DE LA NATURE

(TRIMESTRIEL DE LA SOCIÉTÉ
NATIONALE DE PROTECTION
DE LA NATURE)
57 RUE CUVIER
75005 PARIS
TÉL. 47.07.31.95

LES RÉALITÉS DE L'ÉCOLOGIE

(ROBIN DES BOIS Y ÉCRIT
2 PAGES DE NOUVELLES
BRÈVES CHAQUE MOIS)
8 IMPASSE DE BAGNOLET
31100 TOULOUSE
TÉL. 61.40.99.08

CONTACTS ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

SCIENTIFIQUES :

INSTITUT DE GÉOGRAPHIE ET D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL, B.P. 1025, 44036 Nantes. Tél. 40.74.74.01
CENTRE NATIONAL D'ÉTUDE DES MAMMIFÈRES MARINS, Port des Minimes 17000 La Rochelle. Tél. 46.45.17.87
CEDRE (Centre de Documentation, de Recherches et d'Expérimentation sur les Pollutions Accidentelles des Eaux), Pointe du Diable 29280 Plouzané. Tél. 98.49.64.46
GROUPE D'ÉTUDE DES MILIEUX ESTUARIENS ET LITTORAUX EN BAIE DE SOMME, 115 Quai Jeanne d'Arc 80230 Saint-Valéry-sur-Somme. Tél. 22.26.85.25
STATION MARINE DE WIMEREUX, 28 Avenue Foch 62930 Wimereux. Tél. 21.83.86.71
STATION DE BIOLOGIE MARINE ET LAGUNAIRE DE SÈTE, Quai de la Daurade 34200 La Plagette. Tél. 67.46.33.70
LABORATOIRE DE BIOLOGIE MARINE DU COLLÈGE DE FRANCE DE CONCARNEAU, Place Vivier 29900 Concarneau. Tél. 98.97.06.58
STATION MARINE D'ENDOUME, Rue de la Batterie des Lions 13007 Marseille. Tél. 91.04.16.00
G.I.S. Posidonie, Faculté des sciences de Luminy 13288 Marseille Cedex 09. Tél. 91.26.91.35
IFREMER :
 ● 150 Quai Gambetta 62200 Boulogne sur Mer. Tél. 21.99.56.00 ● 65 Rue Gambetta 14150 Ouistreham. Tél. 31.97.14.23 ● B.P. 70 29203 Plouzané. Tél. 98.22.40.40 ● 12 Rue des Résistants 56470 La-Trinité-sur-Mer. Tél. 97.30.25.70 ● Rue François Toullec 56100 Lorient. Tél. 97.87.73.10 ● Rue de l'île d'Yeu B.P. 1049 44037 Nantes. Tél. 40.37.40.00 ● Place du Séminaire B.P. 7 17137 L'Houmeau. Tél. 46.50.93.50 ● Avenue Mus de Loup B.P. 133 17390 La Tremblade. Tél. 46.36.30.07 ● B.P. 330 83507 La-Seyne-sur-Mer Cedex. Tél. 94.30.48.00 ● 1 Rue Jean Vilar 34200 Sète. Tél. 67.74.77.67

ADMINISTRATIFS :

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT:

● Cabinet du Ministre, 45 Avenue Georges Mandel 75116 Paris. Tél. 45.49.61.62
 ● Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques 14 Bd du Général Leclerc 92524 Neuilly-sur-Seine. Tél. 40.81.21.22

ANRED (Agence Nationale pour la Récupération et l'Élimination des Déchets), 2 Square Lafayette B.P. 406 49004 Angers. Tél. 41.87.29.24.

DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) :

● Aquitaine : 26 Cours Xavier Arnoz 33076 Bordeaux Cedex. Tél. 56.48.00.68 ● Basse-Normandie : 25-27 Rue Saint-Ouen 14039 Caen Cedex. Tél. 31.74.64.81 ● Corse : Immeuble La Ponta, Résidence d'Ajaccio, bâtiment A, Rue Nicolas-Péraldi 20000 Ajaccio. Tél. 95.23.16.52 ● Haute-Normandie : 21 Avenue de la Porte-des-Champs 76037 Rouen Cedex. Tél. 35.98.21.66 ● Provence/Alpes/Côte-d'Azur : 67-69 Avenue du Prado 13286 Marseille Cedex 6. Tél. 91.83.63.63 ● Bretagne : 9 Rue du Clos-Courtel 35043 Rennes Cedex. Tél. 99.25.33.00 ● Midi-Pyrénées : 84 Rue du Férétra 31078 Toulouse Cedex. Tél. 61.39.58.36 ● Nord-Pas-de-Calais : 941 Rue Charles-Bourseul B.P. 838 59508 Douai Cedex. Tél. 27.93.22.22 ● Pays de la Loire : C.A.P. 44, 3 Rue Marcel-Sembat 44049 Nantes Cedex 04. Tél. 40.73.74.70 ● Picardie : 44 Rue Alexandre-Dumas 80026 Amiens Cedex. Tél. 22.95.23.21 ● Poitou-Charentes : 62 Rue Jean-Jaurès 86035 Poitiers Cedex. Tél. 49.88.94.07

AGENCES DE BASSIN :

● Adour-Garonne : 90 Rue du Férétra 31078 Toulouse. Tél. 61.36.37.38 ● Artois-Picardie : 764 Bd Lahure B.P.818 59508 Douai Cedex. Tél. 27.87.01.94 ● Loire-Bretagne : Avenue Buffon B.P. 6339 45063 Orléans Cedex 2. Tél. 38.63.08.16 ● Rhône-Méditerranée-Corse : 130 Bd de l'Europe 69310 Pierre-Bénite Tél. 73.39.00.08

C.I.P.E. (Comité Interprofessionnel de la Pêche Estuarienne) et le **C.C.P.M.** (Comité Central des Pêches Maritimes) 51 rue Salvador-Allende 92027 Nanterre Cedex. Tél. 47.75.01.01

C.E.E. Direction Générale de la Pêche DG XIV, 200 Rue de la Loi 1049 Bruxelles, Belgique. Tél. 19.32.2.235.11.11
C.E.E. Bureau de documentation, La Grande Arche, 33^e étage, Nord, 92044 Paris La Défense Cedex 41. Tél. 40.90.52.40

SPÉCIALISTES EN PÊCHE :

SOLAGRAL, 1 Avenue de la Marne, 56100 Lorient. Tél. 97.64.64.32
I.C.S.F. (International Collective in Support of Fish Workers), 65 Rue Grétry, 1000 Bruxelles, Belgique. Tél. 19.32.2.284.51.38
A.I.D.S.A. (Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique), Institut Océanographique, 195 Rue Saint-Jacques, 75005 Paris

ÉCOLOGISTES :

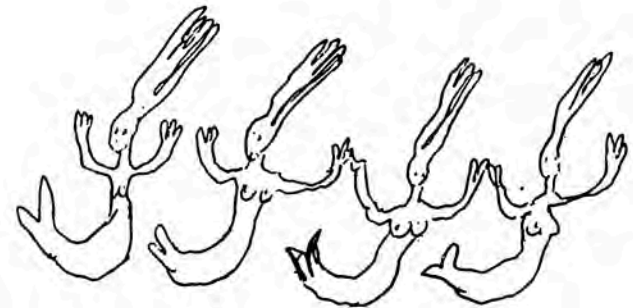
LOIRE VIVANTE, 7 Rue Cassini, 44000 Nantes. Tél. 40.48.05.73
S.O.S. LOIRE VIVANTE, 8 Rue Crozatier, 43000 Le Puy. Tél. 71.05.57.88
L.P.O. (Ligue pour la Protection des Oiseaux), La Corderie Royale, B.P. 263, 17305 Rochefort. Tél. 46.99.59.57
GREENPEACE (Campagne contre les Pollutions Marines), 28 Rue des Petites-Écuries, 75010 Paris. Tél. 47.70.46.89
EAUX ET RIVIÈRES DE BRETAGNE, 1 Impasse Camille-Pelletan 56000 Lorient. Tél. 97.37.82.45
S.E.P.N.B. (Société d'Étude et de Protection de la Nature en Bretagne), B.P. 82, 186 Rue Anatole-France, 29276 Brest. Tél. 98.49.07.18
ROBIN DES BOIS, 15 Rue Ferdinand-Duval, 75004 Paris. Tél. 48.04.95.78 et 35 Rue du Bourg-Tibourg, 75004 Paris.

INDUSTRIELS :

Collecte, recyclage et élimination des déchets :
SITA, 7 Rue Logelbach, 75017 Paris. Tél. 48.88.20.20

Détection et élimination des PCB :
APROCHIM, 53290 Grez-en-Bouère. Tél. 43.70.63.27

Épuration, filtration, traitement des eaux :
Laboratoire Central, LYONNAISE DES EAUX, 38 Rue du Président-Wilson, 78230 Le Pecq.



AVEC S.I.T.A. PROTÉGEZ LES CÔTES ET LE MILIEU MARIN



Assurer la propreté,
collecter,
recycler,
valoriser ou traiter
tous types de déchets,
telle est la vocation
du groupe S.I.T.A.
qui contribue
quotidiennement
à la protection
de l'environnement.

PRÉSERVER LES CÔTES ET LE MILIEU MARIN

En éliminant la pollution des ports et des stations balnéaires, S.I.T.A. a la volonté d'être un partenaire actif en assurant :

- le nettoyage des plages, des côtes et des fonds marins pour protéger la faune et la flore.

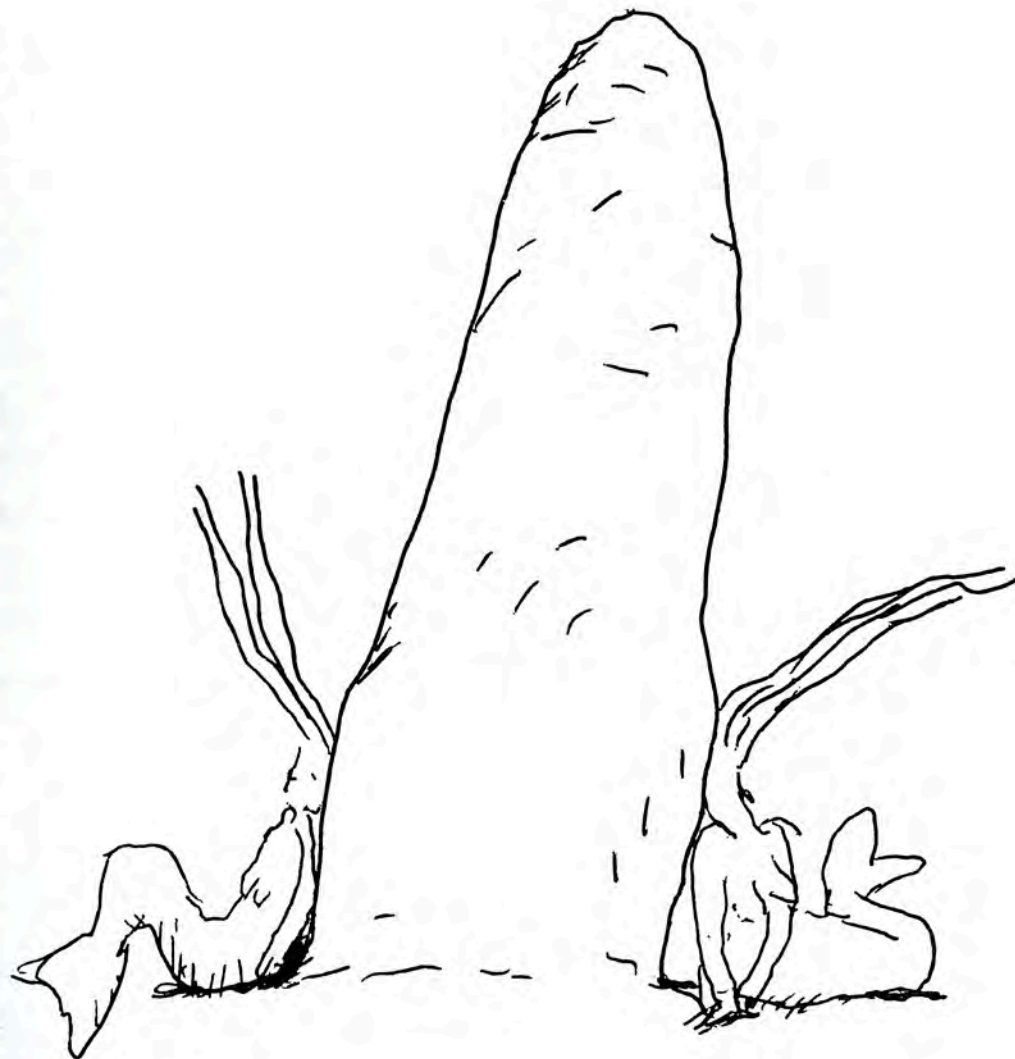
Le système ARPEGE propose un ensemble de solutions de propreté susceptibles de s'adapter à la taille de chaque collectivité, en fonction des besoins et des impératifs budgétaires.

PROPOSER DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS, INDUSTRIELS, PÊCHEURS

Grâce à son expérience dans ce domaine, S.I.T.A. propose des prestations spécifiques adaptées aux zones côtières et portuaires :

- collecte et enlèvement de déchets organiques,
- enlèvement de déchets tels que fûts, engins de pêche usagés,
- collecte, enlèvement et traitement de produits toxiques (huiles, peintures, solvants, etc...),
- nettoyage des ports.

En partenariat avec la municipalité de l'île d'Yeu, S.I.T.A. contribue à la préservation de l'environnement avec une approche globale de propreté : nettoyage, collecte et traitement des déchets.



ADHESION 1992

Nom et Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Profession

160 F adhérent

250 F membre bienfaiteur

500 F et + membre donateur

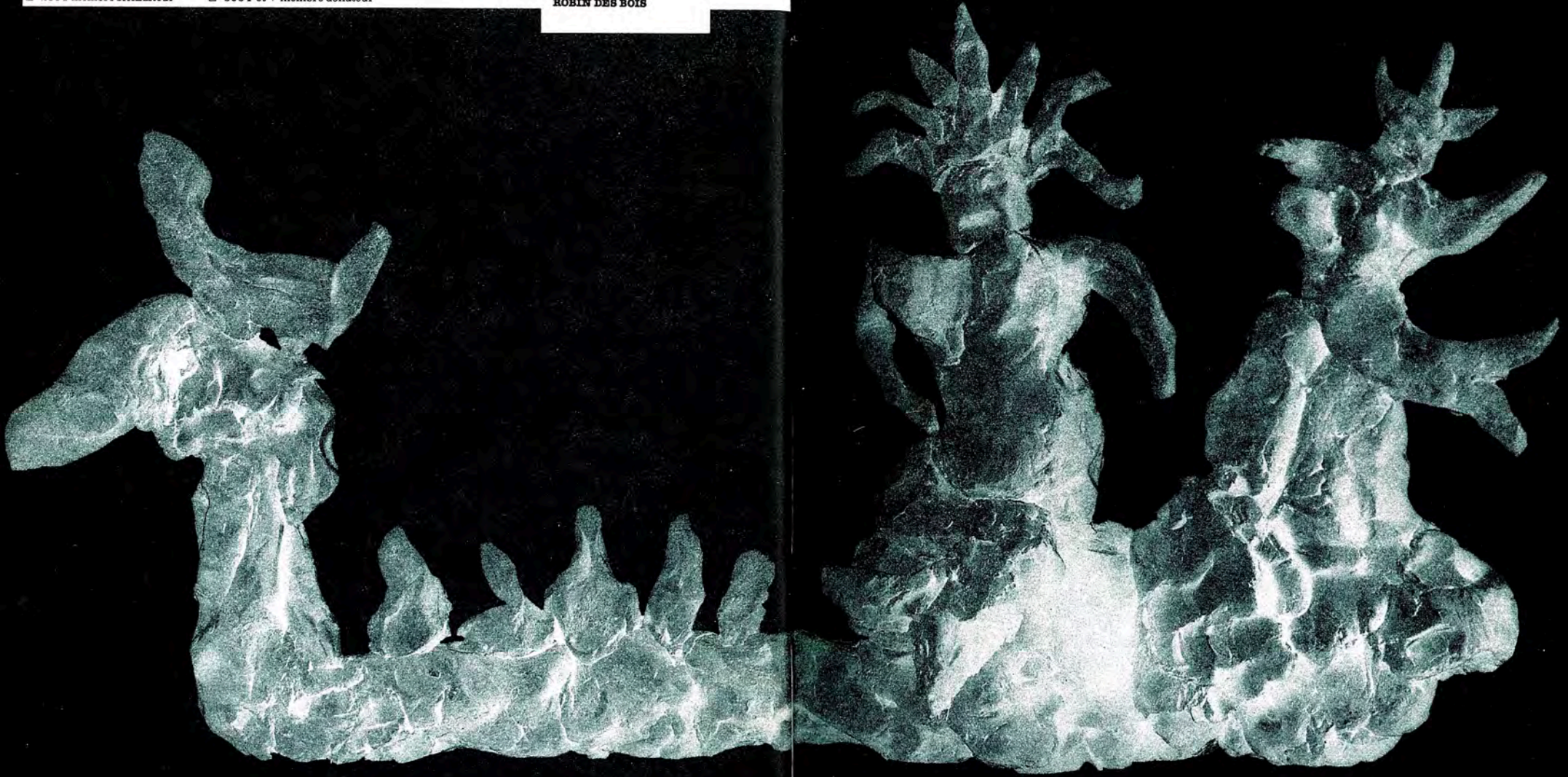


ROBIN DES BOIS

A retourner à
ROBIN DES BOIS
15, rue Ferdinand-Duval
75004 Paris
Téléphone : (1) 48.04.09.36

Règlement par chèque
postal ou bancaire
à l'ordre de
ROBIN DES BOIS

+ FORT AVEC VOUS



BONNE PÊCHE !

A ÉTÉ ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR :

ROBIN DES BOIS

ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'HOMME
ET DE L'ENVIRONNEMENT,

OLIVIER ASHER, JACKY BONNEMAINS,
ANNE DEJACHY, LAURENT DELGAL,
ROSELYNE DEVICHI, MARLENE KANAS
ET PATRICIA SOUID :

AVEC LA COLLABORATION DE :

RICHARD GOASGUEN ET ANNE GUILLEMARD
DE MAG OUEST, POUR "LES DANGERS
DE LA DRAGUE EN SEINE";
FABRICE NICOLINO, POUR
"PLEINS FEUX SUR LE MARAIS POITEVIN";
ET MARTIN ARNOULD DE S.O.S. LOIRE VIVANTE
POUR "SACRÉ SAUMON".

LE SRETIE (SERVICE DE LA RECHERCHE,
DES ÉTUDES ET DU TRAITEMENT DES
INFORMATIONS SUR L'ENVIRONNEMENT)
PARTICIPE FINANCIÈREMENT À L'ÉTUDE DE
"L'IMPACT DES PÊCHES SUR LES
MAMMIFÈRES MARINS DES CÔTES
FRANÇAISES ATLANTIQUES" MENÉE
PAR ROBIN DES BOIS.

CONCEPTION GRAPHIQUE ET ILLUSTRATIONS

PARIS EST

70, RUE DES MARAÎCHERS 75020 PARIS
PHOTOS M. CSECH.

IMPRIMÉ CHEZ OUDEVILLE,
34, RUE LE BRUN, 75013 PARIS.
SUR PAPIER RECYCLÉ (50%).

MAI 1992.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

ATLAS DES PÊCHES ET DES CULTURES MARINES, DE J. CHAUSSADE ET J.-P. CORLAY, ED. OUEST FRANCE / LE MARIN. LES PORTS DE PLAISANCE, IMPACT SUR LE LITTORAL DE J.L. MAUVAIS, IFREMER. LE LITTORAL DE LA RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS, (APPORTS À LA MER), IFREMER, 1989. ÉTAT SANITAIRE DES POISSONS D'INTÉRÊT COMMERCIAL PÊCHÉS DANS LES EAUX CÔTIÈRES FRANÇAISES, IFREMER, 1985. LES POLYCHLOROBYPHÉNILES (PCB) EN MILIEU MARIN, BIOGÉOMÉTRIE ET ÉCOTOXICOLOGIE, IFREMER, 1990. LA MER ET LES REJETS URBAINS, ACTES DU COLLOQUE DE BENDOR, 1991, IFREMER. ZONES HUMIDES DU LITTORAL DE LA CEE VUES DE L'ESPACE, DE LOÏC MENANTEAU, CENTRE INTERNATIONAL DE LA MER, ROCHEFORT. RAPPORT DE LA COMMISSION DES PÊCHES DE LA CEE SUR LA PRATIQUE DES REJETS DANS LES PÊCHERIES COMMUNAUTAIRES. LES PRODUITS DE LA MER DE P. GUIFFRE, ED. CYCLOPE. LE PLANCTON, PAUL BOUGIS ÉD. QUE SAIS-JE. A CITIZEN GUIDE TO PLASTICS IN THE OCEAN, CENTER FOR ENVIRONMENTAL EDUCATION. HIPPOCAMPES, LE MONDE ANIMAL. L'EAU, ENJEU ÉCONOMIQUE MAJEUR, CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA RÉGION BRETAGNE. THE IMPLEMENTATION OF THE MINISTERIAL DECLARATION OF THE SECOND INTERNATIONAL CONFERENCE OF THE PROTECTION OF THE NORTH SEA, LA HAYE, 1990. ACTES DU SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR LES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX LIÉS AUX ACTIVITÉS DE DRAGAGE, DÉCEMBRE 1989, NANTES. PLAN NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT, 1990. ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT, ÉDITION DE 1990. LES ESPÈCES MARINES À PROTÉGER EN MÉDITERRANÉE, DE BOUDOURESQUE, AVON, GRAVEZ, ED. GIS POSIDONIE, 1991. CITES AND MARINE FISHES, KYOTO, MARS 1992. L'ÉLIMINATION DES PCB, APROCHIM. LE CODE LAMY, TRANSPORT MARCHANDISES DANGEREUSES. JOURNAL DE LA MARINE MARCHANDE, LE MARIN, TÉLÉGRAMME DE BREST, OUEST-FRANCE, FRANCE ÉCO-PÊCHE, NATIONAL FISHERMAN, HAZARDOUS CARGO.

